

COLLOQUE INTER-CCEE 2015

–*Refonder l'Éducation populaire pour un nouveau contrat social !*–

26 au 28 mai 2015 à l'Étang-Salé

LISTE DES PROBLÉMATIQUES DU COLLOQUE

110 – Titre : L'Éducation populaire : définitions, courants historiques, enjeux actuels.

Date : Mardi 26 mai 2015 **Horaire :** 10h45 – 12h15 **Salle :** Théâtre des sables

Intervenant : Christian MAUREL (*Sociologue, philosophe, docteur de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, ancien président du fonds de solidarité et de promotion de la vie associative / CRAJEP PACA*)

texte de présentation de l'intervention :

L'Éducation populaire ne se laisse pas enfermer dans une définition univoque. Pour autant, il faut bien s'attacher à savoir ce que populaire associé à éducation signifie. L'identification de ses trois courants historiques principaux (le Siècle des Lumières, la Révolution Française et le Rapport Condorcet ; le Mouvement ouvrier ; le Christianisme social) nous conduiront à en réactualiser la pertinence et l'urgente nécessité au regard des enjeux actuels de société et d'un monde en bouleversement accéléré.

120 & 130 – Titre : Les profils de l'Éducation populaire aujourd'hui !

Date : Mardi 26 mai 2015 **Horaire :** 14h00 à 17h15 (pause de 15 mn) **Salle :** Macoua (Floralys)

Intervenant (s) : CCEE de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et de La Réunion

Problématique :

L'Éducation populaire, dans ses multiples champs, a traversé les siècles en contribuant à façonner nos sociétés.

Dans nos régions d'outremer, elle a su se développer après la Départementalisation de 1946 pour les territoires des Antilles-Guyane et de la Réunion. La loi de décentralisation de 1982 a également influencé son évolution. La départementalisation et régionalisation de Mayotte en 2011 n'est pas sans effet sur les organisations associatives mahoraises.

En 2015, que pouvons-nous dire de la situation de l'Éducation populaire dans nos régions et des évolutions en cours que nous repérons ?

L'intérêt de cette séance réside notamment dans le fait que cette appellation de « profils » autorisera chaque intervenant à choisir l'angle de sa présentation de l'Éducation populaire dans sa région.

140 – Titre : L'appel des conseils consultatifs en faveur de l'Éducation populaire

Date : 26 mai 2015 **Horaire :** 18h00-19H00 **Salle :** Macoua (Floralys)

Problématique :

À partir des travaux communs menés depuis mars 2014 sur la situation de l'Éducation populaire à La Réunion, le CCEE et le CESER mettent en exergue qu'elle est partout tout au long de la vie et à ce titre, lancent un appel destiné à :

- interpeller les décideurs sur la gravité des conséquences liées à la quasi-disparition de l'Éducation populaire des politiques publiques et sur l'urgence à la prendre en considération comme un vecteur essentiel de développement humain ;
- les convaincre sur la nécessité d'agir à travers cet outil.

De même, les conseils consultatifs sollicitent les institutions, plus particulièrement les collectivités territoriales, sur les politiques publiques mises en œuvre, les services dédiés ainsi que la déclinaison locale de la de la Charte d'engagements.

200 – Titre : EEDD et Éducation populaire : un projet participatif pour nos territoires.

Date : 27 mai 2015

Horaire : 9h00 – 10h30

Salle : Macoua (Floralys)

Problématique :

Comment l'EEDD contribue au développement des valeurs d'entraide, de solidarité chères à l'Éducation populaire et amène à chercher ensemble des solutions pour mieux gérer les ressources naturelles afin de s'inscrire dans une démarche de transition écologique ?

Thématique à aborder :

Atelier 1 : les acteurs de l'Éducation populaire font-ils de l'EEDD dans leurs actions, si oui lesquels ?

Atelier 2 : quel est le rôle de GRANDDIR vis-à-vis des acteurs de l'Éducation populaire sur la thématique EEDD, exemple de la COP21 ?

Atelier 3 : complémentarité Éducation nationale et Éducation populaire pour l'écologie : l'EEDD peut-elle jouer ce trait d'union ? L'EEDD et l'Éducation Populaire : où se situe le point de rencontre ?

201 – Titre : Éducation populaire et art impliqué

Date : mercredi 27 mai 2015

Horaire : 09h00 – 10h30

Salle : Manapany (Floralys)

Problématique :

« Action artistique comme vecteur de transformation de la société »

Choisir, décider, inventer, communiquer, transmettre, critiquer, sont des actes qui caractérisent le travail de création de l'artiste (des artistes ?). L'action artistique vise à favoriser la rencontre entre des publics et un artiste : animation d'ateliers, interventions dans l'espace public, stage d'initiation, sont autant d'exemple de missions qu'un artiste peut-être amené à prendre en charge. Depuis le début des années 80, de nombreux « dispositifs » sont conçus par le politique, pour répondre en général aux mutations/convulsions du corps social : insertion par l'art, prévention de la délinquance par la culture, développement de quartiers... Comment à côté de ces dispositifs, face à la puissance de l'industrialisation de la culture et à la régression de la liberté d'expression, l'action artistique – les artistes – portent une parole de transformation de la société, ici et ailleurs ?

210 – Titre : Faire société par l'Éducation populaire

Date : Mercredi 27 mai 2015

Horaire : 10h45 – 12h15

Salle : Macoua

Intervenant : Nicolas SADOUL (*Secrétaire national de la Ligue de l'enseignement*)

texte de présentation de l'intervention :

Dans une société pluriculturelle qui peine à faire émerger un projet commun dans la pluralité des identités, l'éducation populaire contemporaine doit contribuer à favoriser l'engagement et l'implication des individus pour agir à la transformation sociale. Comment susciter des envies de collectifs autonomes et agissants dans les espaces sociaux physiques articulés avec les espaces sociaux numériques ? Comment se redonner individuellement l'envie de faire des choses ensemble dans l'agora en se départissant de la seule fonction de consommateur.trice, de spectateur.trice ? Pourquoi ? Pour changer le monde et pour et y être heureux.euse pardi ! Pas si simple à l'heure des formidables mutations écologiques, économiques et cognitives qui bouleversent la vie sur terre.

220 – Titre : Converser avec bébé, un impératif d'éducation !

Date : mercredi 27 mai 2015

Horaire : 14h00 – 15h30

Salle : Macoua

Problématique :

Le développement du langage commence avant la naissance et la période 0 à 7 ans est considérée comme l'âge du langage. Si bébé est privé d'un environnement langagier riche et structuré, il débute son parcours de jeune enfant avec des difficultés qui impacteront sa vie d'écolier puis d'adulte. Sur ce fondement, des bibliothèques, des crèches et d'autres structures proposent des activités langagières aux tout-petits, sous des formes variées.

Partant de ces éléments, le CCEE considère qu'il est nécessaire d'agir de manière précoce et de mettre l'accent sur le binôme parent(s)-enfant(s). Cette démarche mériterait d'être inscrite dans le nouveau contrat social de l'Éducation populaire.

Comment agir ensemble, de manière coordonnée et avec quels moyens ?

221 – Titre : Éducation populaire et Numérique : un rapprochement inévitable

Date : Mercredi 27 mai 2015

Horaire : 14h00 – 15h30

Salle : Manapany

Problématique :

Le numérique a réellement fait son entrée dans le quotidien des familles réunionnaises, ne serait-ce qu'au travers des 8000 ordinateurs du dispositif Plan Ordinateur Portable qui, chaque année, concerne les lycéens ou encore des 72 Etablissements Publics Numériques qui constellent le territoire.

Mais, quel est la réelle intégration de cet outil dans le fonctionnement quotidien des ménages ? Comment aider les utilisateurs à prendre conscience des possibilités et des risques de ces nouveaux médias ? Comment peut-il contribuer à ouvrir de nouveaux champs à l'ensemble de la famille ? Comment, au travers de la réduction de la fracture numérique, peut-on réduire la fracture sociale ? Comment les acteurs de l'Education populaire (EP) peuvent-ils y contribuer ? Au niveau institutionnel, comment initier et accompagner cette dynamique ? Comment les structures de l'EP peuvent-elles accompagner les publics vers un usage citoyen de l'internet ?

Autant de questions pour permettre aux individus de passer d'une logique de consommation (réseaux sociaux, jeux en ligne, etc.) à une logique d'utilisation responsable s'inscrivant dans un projet de développement personnel et d'intégration sociale.

230 – Titre : Éducation populaire et illettrisme : les « Cases à lire », un exemple de l'EP en action.

Date : mercredi 27 mai

Horaire : 15h45 – 17h15

Salle : Macoua

Problématique :

Cette présentation visera à valoriser le résultat d'une des missions confiées à l'Éducation populaire. Elle s'attachera à traiter de l'innovation en matière d'EP et des limites / contraintes dans lesquelles celle-ci peut s'opérer.

231 – Titre : Éducation populaire et accompagnement financier

Date : mercredi 27 mai

Horaire : 15h45 – 17h15

Salle : Manapany

Problématique :

Sur le plan individuel, certaines personnes, sans forcément être interdit bancaire, représentent des clients « inintéressants » pour le système bancaire classique. Or, la domiciliation bancaire pour percevoir salaire ou allocation est une nécessité incontournable et le principe de la banque le moyen le plus sécurisé de conserver son argent. Comment rendre compatible ce besoin et le peu d'attractivité que représente cette clientèle pour le secteur bancaire ? Comment, dans le même temps, accompagner des individus dont la gestion budgétaire demeure problématique pour leur éviter de se retrouver dans une logique de surendettement ? Comment une personne aux ressources aléatoires peut-elle néanmoins bénéficier d'un dispositif bancaire qui lui permette d'avoir sa place dans notre société ?

Sur le plan de l'activité économique, d'une certaine manière, on peut considérer l'économie sociale et solidaire comme l'une des déclinaisons économiques du concept d'Éducation populaire, qui, à l'instar des autres, a besoin de lever des fonds pour des projets de création, de développement ou de transformation d'activités économiques. Comment accompagner ces dynamiques ? Au travers de structures comme les plates-formes de crowd-funding (financement participatif) ou les structures de finance solidaire est née une alternative aux financements bancaires classiques, quelles en sont les modalités et comment y sensibiliser le public de l'Éducation Populaire ?

240 – Titre : De l'Éducation populaire... sans le savoir !

Date : Mercredi 27 mai 2015

Horaire : 18h00 – 19h00

Salle : Macoua

Intervenant : Georges Marie LEPINAY

Problématique :

Le choix de ce titre, dans le cadre d'un colloque consacré à l'Éducation populaire, peut paraître un peu provocateur. Surtout de la part d'un syndicaliste.

Mais au fond, quel est le parcours d'un « syndicaliste » ?

C'est d'abord un salarié lambda. Et même, au départ un ouvrier qui, bien souvent, n'est pas resté longtemps

sur les bancs de l'école, et donc sans grandes connaissances particulières.

Ce salarié qui ne peut pas défendre ses intérêts tout seul se met avec d'autres salarié(e)s : il contribue à créer un syndicat.

À noter que ce n'est pas le syndicat qui crée le salarié, mais bien celui-ci, avec d'autres comme lui qui créent le syndicat, lequel devient un outil servant à la défense de ses intérêts.

Par la force des choses, il est un adhérent de son syndicat et devient donc un syndiqué.

Par la prise de responsabilité, il devient un syndicaliste ; orientation de la CGT dès le début du siècle dernier : « faire du syndiqué un syndicaliste ».

De prise de responsabilité en prise de responsabilité, il gravit les échelons.

Dès lors, le syndicat – « ouvrier » comme on le disait et pour éviter toute confusion, même si ce terme aujourd'hui paraît moins adapté – au-delà de l'image assez négative que l'on peut en avoir (« le syndicat, disait Coluche, c'est fait pour donner raison à ceux qui ont tort », ce qui, en creux, soit dit en passant, est bien moins négatif qu'on pourrait le croire !) contribuerait-il, à son corps défendant, « à l'insu de son plein gré » ou tout simplement « sans le savoir » à l'Éducation populaire ?

Jusqu'à permettre à de simples ouvriers de devenir des ministres, et même le premier d'entre eux (Pierre Bérégovoy), voire président de la République (Lula, le dernier Président du Brésil) ? Et à bien d'autres d'être des femmes et des hommes de premier plan dans leur pays ?

D'où le titre de cette intervention.

300 – Titre : Le tourisme pour tous, porteur des valeurs de l'Éducation populaire

Date : jeudi 28 mai 2015

Horaire : 09h00-10h30

Salle : Macoua

Problématique :

Le tourisme pour tous porteur des valeurs d'Éducation populaire : Cette problématique « affirmative » vise à ce que les échanges aboutissent à la construction d'une « codification » des pratiques du tourisme pour qu'il réponde aux objectifs de l'Éducation populaire. Pour cela il y a un préalable qui consiste à définir quelles sont ces valeurs « induites » à intégrer à l'acte touristique. De là, devra s'ensuivre une réflexion autour des pratiques afin de voir comment les faire évoluer pour que les valeurs « retenues » de l'éducation populaire soient intégrées – et si elles existent déjà – mieux intégrées – aux pratiques du tourisme pour tous. À partir de ces éléments il s'agira enfin, d'aborder le questionnement suivant : quels publics pour quelles valeurs ?

301 – Titre : Le périscolaire : l'Éducation populaire en complémentarité de l'École !

Date : jeudi 28 mai 2015

Horaire : 09h00-10h30

Salle : Manapany

Problématique :

Les activités du périscolaire se confondent parfois avec celles de l'École alors qu'elles doivent être différentes et complémentaires. Comment une collectivité ou une association monte son projet en distinguant les missions de l'éducation formelle et l'éducation informelle ?

Des exemples en discussion !

310 – Titre : Médias : Quelle part d'Éducation (populaire) dans la course à l'information et à l'audimat ?

Date : Jeudi 28 mai 2015

Horaire : 10h45 – 12h15

Salle : Macoua

Problématique :

L'Éducation populaire demeure structurée par 2 traits constants : favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture, d'une part, et d'autre part, faciliter l'accès aux savoirs et à la culture comme condition de l'exercice de la citoyenneté. Dans ce cadre, les médias en général et le service public de l'audiovisuel en particulier sont-ils acteurs d'éducation dans notre pays ? La loi du 30 septembre 1986 sur le statut de la radiodiffusion-télévision française rappelle que la télévision est d'abord au service du public : elle doit répondre «...aux besoins de distraction, d'information, d'éducation et de culture des différents publics outre-mer dans un esprit d'ouverture sur les réalités de la métropole et sur le monde ». Mais l'accélération du « temps » et la course à l'audimat auraient-ils fait perdre de vue ces objectifs aux différents acteurs du secteur ?

330 – Titre : Initiatives citoyennes et politiques publiques dans les Outre-mer, quelle convergence pour une société émancipée ?

Date : Jeudi 28 mai 2015

Horaire : 15h15-17h15

Salle : Macoua

Problématique :

Débats et communications vont, pendant les trois jours du colloque, permettre de poser le cadre historique, dégager les fondamentaux et faire un état des lieux des différents territoires en matière d'Éducation populaire. Les questionnements relatifs à des champs aussi divers que le développement durable, les arts et cultures, le tourisme, le numérique, l'illettrisme, les médias, l'économie seront mis en perspective de l'éducation populaire.

Sur la base de ces apports, cette table ronde portera plus particulièrement son regard sur les initiatives citoyennes et les politiques publiques dans les outre-mer, leurs convergences et le projet de société qui doit en découler...